



République Togolaise



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Le Partenariat Mondial pour l'Éducation apporte des moyens supplémentaires pour renforcer l'éducation pour tous au Togo

Plus de 15 milliards de francs CFA pour renforcer les pratiques pédagogiques, augmenter les capacités d'accueil à travers la construction et l'équipement de 240 salles de classe ; réduire les disparités dans l'accès et la rétention pour environ 56 500 filles par an

Lomé, le 05 mars 2015. La République Togolaise et la Banque mondiale ont procédé ce jour à la signature de l'Accord de Don du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) pour le financement de la **deuxième phase du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI-2)** au Togo. La cérémonie de ce jour intervient après l'approbation par le Conseil d'Administration du PME le 28 juin 2014 à Washington, d'une subvention de 27,8 millions de dollars US (soit plus de 15 milliards FCFA) destinée à soutenir la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Éducation au Togo. La Banque mondiale est chargée de l'administration des fonds du projet pour le compte du PME.

« *En approuvant ce nouveau projet pour le Togo, le Conseil d'Administration du PME a choisi de poursuivre son appui aux efforts du Gouvernement togolais pour renforcer le secteur de l'éducation et permettre à tous les enfants du pays d'avoir accès à une éducation de qualité* », a déclaré **Monsieur Hervé Assah, Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo**, à l'occasion de la cérémonie de signature qui s'est déroulée en présence des membres du gouvernement et du Représentant de l'UNICEF, Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation.

Le PERI-2 permettra de renforcer les activités déjà entreprises dans le cadre du PERI-1 pour améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages. Il permettra également de réaliser une plus grande équité dans l'accès à l'éducation et le maintien à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire, notamment pour les filles, en ciblant plus particulièrement les zones les plus défavorisées. Les interventions du nouveau projet couvriront ainsi 18 inspections défavorisées, sélectionnées sur la base de critères convenus avec le Ministère des enseignements primaire et secondaire, et représentant 59,5% de l'effectif total des élèves en 2012/13.

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du PERI sont : (i) l'amélioration des apprentissages, en particulier au niveau du premier sous-cycle du primaire, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des curricula selon l'approche par compétences ; (ii) la promotion de meilleures pratiques pédagogiques et de la qualité de l'environnement d'apprentissage, à travers la formation des enseignants, l'octroi de subventions aux établissements préscolaires et primaires publiques, l'appui aux inspections des enseignements préscolaires et primaires pour un meilleur encadrement des enseignants et un meilleur suivi des activités relevant de leurs compétences ; (iii) l'augmentation des capacités d'accueil dans les 18 préfectures ciblées, à travers la construction et l'équipement de 240 salles de classes équipées en mobilier et latrines ; (iv) la réduction des disparités dans l'accès et la rétention, en particulier pour les filles dans quatre (4) préfectures considérées comme étant les défavorisées : environ 56 500 filles par an recevront des uniformes scolaires et des kits sanitaires seront fournis aux filles des classes de CM1 et CM2, soit près de 10 800 filles par an ; (v) le renforcement des capacités des comités de gestion des écoles primaires (COGEP) pour le suivi des travaux de construction des salles de classe et leur participation au suivi global des activités scolaires ; et (vi) la mise en place d'un dispositif pérenne d'évaluation des apprentissages des élèves et d'un système fiable de collecte et de traitement des données scolaires.

Pour le **Ministre togolais de l'économie et des finances, Adjé Oteth Ayassor**, qui a signé les documents de l'Accord de Don au nom de la République togolaise : « *Le PERI-2 permettra d'accélérer la progression du pays vers l'atteinte d'une scolarisation primaire universelle de qualité et de renforcer les compétences institutionnelles du secteur de l'éducation* ». **Monsieur Ayassor** s'est particulièrement réjoui du fait que les objectifs du projet prennent en compte les préoccupations majeures du secteur de l'éducation : « *Je reste confiant que le nouveau projet permettra au gouvernement de poursuivre les efforts engagés en matière d'accroissement de l'offre d'éducation et permettra à un plus grand nombre d'enfants togolais d'avoir accès à une éducation de qualité* », a-t-il conclu.

Rappelons qu'à sa clôture le 31 octobre 2014, le premier projet éducation financé par le PME pour le Togo (PERI-1) a permis : (i) la construction de près de 1 000 salles de classe et de trois écoles normales d'instituteurs, équipées en mobilier ; (ii) la fourniture aux écoles de 2,9 millions de manuels scolaires et guides du maître, permettant d'avoir un ratio confortable d'un livre de calcul et d'un livre de lecture par élève dans toutes les écoles primaires publiques ; (iii) l'octroi de subventions à plus de 3 700 écoles primaires (soit près de 80% des écoles primaires publiques et des écoles d'initiatives locales) pour l'acquisition des intrants pédagogiques ; et (iv) le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires.

=====

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est créé en 2002. Il rassemble 60 pays en développement et plus de 30 organismes bilatéraux, régionaux et internationaux, ainsi que des banques de développement, des entreprises du secteur privé, des enseignants, des groupes locaux et mondiaux de la société civile. C'est le seul mécanisme multilatéral visant à faire en sorte que tous les enfants des pays les plus pauvres du monde puissent aller à l'école et bénéficier d'un enseignement de qualité.

#####

Pour plus d'informations sur le PERI-2, veuillez contacter :

- **Au Ministère des enseignements primaire et secondaire** : Ayayi Kudjoh, Secrétaire Général, MEPS (akudjoh@yahoo.fr) ; Barakpété Ahiya (ahiyae@yahoo.fr) ; Passiwè Hessou (akoullou@yahoo.fr)
- **A la Banque mondiale** : Hyacinthe Gbaye (hgbaye@worldbank.org) ; Pamela Mulet (pmulet@worldbank.org) ; Sylvie Nenonene (snenonene@worldbank.org)
- **Au Secrétariat du PME à Washington** : Tahina Razafindramary ; trazafindramary@globalpartnership.org